

Nouvelles mesures de chômage : **la bérézina pour les femmes !**

ENSEMBLE : Quel est selon vous l'impact sur les femmes des mesures anti-chômeurs ?

HAFIDA BACHIR : L'impact sur les femmes est désastreux parce qu'il y a déjà un contexte profondément inégalitaire dans lequel arrivent ces mesures. Elles n'arrivent pas dans un contexte neutre où les hommes et les femmes seraient à égalité, non, elles arrivent dans un contexte où les femmes sont nettement moins avantagées au niveau économique que les hommes.

HAFIDA BACHIR, LA PRÉSIDENTE DE L'ASBL VIE FÉMININE, DÉTAILLE L'IMPACT DES NOUVELLES MESURES ÉDICTÉES EN MATIÈRE DE CHÔMAGE, SUR LES FEMMES.

Propos recueillis par Aïda Allouache
CSCE

Si on prend le statut de cohabitant au chômage, ce sont majoritairement des femmes qui sont concernées. Même si elles ont travaillé à temps plein, elles se retrouvent avec une allocation de 474 euros...

principalement à ces personnes. Et puis, la plupart des cohabitants sont des femmes. Ce statut connaît déjà la dégressivité depuis plus de 30 ans. Mais personne ne s'en est trop offusqué... tant que ça ne touchait que les femmes! Nous avons toujours dit: "À partir du moment où l'on touche aux femmes, faites attention, ça va arriver également aux hommes!" Mais on a laissé faire avec la bénédiction de tout le monde. Il faut aussi savoir qu'avec ces nouvelles mesures, on va arriver beaucoup plus vite aux forfaits. Pour les cohabitants, on parle d'une perte de revenus de plus de 40 % avec cette dégressivité accrue. Cela va toucher toutes les catégories, isolés et chefs de ménage, même si les cohabitantes seront les plus pénalisées. Mais aujourd'hui, les jeux sont faits. La mesure est adoptée, même les syndicats ne peuvent plus rien faire! Comment a-t-on pu accepter l'appauvrissement de celles et ceux qui vivent déjà dans la précarité?

revenus, avec des problèmes de mobilité et de garde d'enfants, cette mesure ne va qu'accroître la pression sur elles. Tout comme l'obligation d'accepter n'importe quel type d'emploi même quand ce n'est pas en lien avec ses propres aspirations.

Dans nos initiatives d'insertion socioprofessionnelle, des femmes sont obligées, du jour au lendemain, d'arrêter leur formation pour accepter un boulot en titres-services, par exemple. Elles n'ont pas intérêt à le refuser sinon on les menace de leur retirer les allocations de chômage. Elles subissent une pression énorme quand elles se retrouvent face à Actiris ou à l'ONEm. Résultat, elles se méfient de toutes les institutions parce qu'il y a une confusion entre les missions de contrôle et d'accompagnement. On leur dit: "Il y a un job, vous devez le prendre.", sans s'inquiéter de savoir si elles ont une place d'accueil pour leur enfant, si elles ont la possibilité de se rendre à ce travail, si elles sont motorisées ou pas... Dans ces institutions, les femmes sont vues uniquement comme chômeuses ou comme travailleuses, on ne les regarde pas globalement avec toutes les responsabilités qu'elles assument. Chacun fait son petit

“ LES FEMMES SONT MAJORITAIREMENT DANS DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE ET LA DÉGRESSIVITÉ VA S'ATTAQUER PRINCIPALEMENT À CES PERSONNES. ”

Si on prend la question des pensions: les femmes touchent des pensions beaucoup moindres parce que, dans une société où l'accueil des enfants n'est toujours pas une responsabilité collective et où les responsabilités familiales ne sont pas partagées de manière égalitaire, elles doivent interrompre leur carrière pour s'occuper des enfants. Les femmes ont des revenus moindres parce qu'elles ont des horaires coupés, des temps partiels. Ce qui fait qu'à un moment donné, elles se retrouvent avec des pensions de misère parce qu'elles ont dû assumer une responsabilité que la société ne prend pas dans l'éducation des enfants.

On peut prendre aussi d'autres aspects, comme le manque flagrant de places d'accueil qui ne permet pas aux femmes d'investir pleinement le marché de l'emploi.

ENSEMBLE : Il y a maintenant la dégressivité des allocations de chômage, qu'en dites-vous ?

H. B. : Cette dégressivité, c'est un processus très complexe. Même l'information destinée aux travailleurs sur le site de l'ONEm est incompréhensible... C'est choquant! En ce qui concerne les femmes, elles sont majoritairement dans du chômage de longue durée et la dégressivité va s'attaquer

ENSEMBLE : Il y a aussi l'obligation d'accepter un emploi jusqu'à 60 km de son domicile...

H. B. : Connaissant les conditions de vie des femmes ayant peu de



TITOM

LA PAUVRETÉ, UNE AFFAIRE DE FEMMES

boulot en étant prié de contrôler l'autre plus pauvre que soi.

ENSEMBLE: Oui, le système insiste en disant que chacun doit se serrer la ceinture...

H. B.: Comment accepter ce discours qui place tout le monde sur le même plan? Quand on enlève 50 euros à une chômeuse, cela n'a pas les mêmes conséquences que lorsqu'on enlève 1 000 euros sur un montant d'un million d'euros! On est dans une logique qui culpabilise les gens. La machine de guerre est en route, il n'y a plus du tout de politique de gauche.

ENSEMBLE: Comment est-ce que cela est devenu possible selon vous?

H. B.: On est dans une société de contrôle et de punition. Peu de gens la contestent, beaucoup entretiennent la machine de l'exclusion. Une personne qui touche 1 200 euros par mois est chargée de contrôler et de punir celle qui est plus pauvre qu'elle... Quand on regarde le volet socio-économique de l'accord de gouvernement, on remarque d'un côté les mesures d'économies faites sur le dos des plus pauvres avec la dégressivité des allocations de chômage, les

atteintes à la pension de survie, au stage des jeunes et au crédit-temps, les montants minables de la pension... Et de l'autre, il y a les mesures destinées aux entreprises: des cadeaux pour ceci et des facilités pour cela.

La dégressivité des allocations de chômage ne devrait rapporter que quelques centaines de millions d'euros: une goutte d'eau dans l'océan des 4 milliards à trouver pour le budget 2013... C'est purement idéologique, on veut punir les chômeurs!

“ LES FEMMES SE MÉFIENT DE TOUTES LES INSTITUTIONS DE CHÔMAGE PARCE QU'IL Y A UNE CONFUSION ENTRE LES MISSIONS DE CONTRÔLE ET D'ACCOMPAGNEMENT.”

Cette politique libérale va précariser un maximum de personnes. Individuellement, ces mesures vont avoir un impact terrible sur la vie des personnes, mais collectivement, cela va rapporter des sommes ridicules quand on voit les dépenses qui sont faites

pour les intérêts notionnels, par exemple...

C'est une machine de guerre idéologique. Elle divise et culpabilise les gens. Elle pousse à se désolidariser des plus pauvres, y compris dans les rangs des plus progressistes, des gens de gauche. Aujourd'hui, cette politique est menée par un socialiste au gouvernement, il ne faut pas l'oublier!

ENSEMBLE: Parlez-nous des aspects moins connus des politiques gouvernementales

qui ont un effet négatif sur la vie des femmes...

H. B.: Il y a deux volets dans l'accord de gouvernement 2011: le volet institutionnel et le volet socio-économique. On voit très bien l'impact des mesures socio-écono-

miques sur les femmes, mais l'on ne se rend pas compte des conséquences du volet institutionnel.

Prenons par exemple le transfert des allocations familiales vers les Communautés et les Régions. Dans le paquet des allocations familiales, il y a l'enveloppe qui concerne le transfert du FESC, le Fonds des Équipements et des Services Collectifs, un fonds fédéral qui subsidie des services d'accueil de l'enfance. C'est une enveloppe d'environ 77 millions qui va être transférée. Il y a déjà eu un hold-up sur l'enveloppe initiale dont une partie est restée au fédéral. Cela veut dire qu'il risque d'y avoir moins de moyens pour les services et que l'intervention financière des parents risque de devenir beaucoup plus importante. Et sur les 77 millions transférés, il y a encore des doutes sur la manière dont les moyens vont être ventilés au niveau des entités fédérées. Voilà comment un transfert qui paraît anodin ou juste communautaire, selon certains, peut influencer négativement sur les femmes.

ENSEMBLE: Pouvez-vous revenir sur le dossier du FESC et nous l'expliquer un peu plus?

H. B.: Le FESC est un fonds →



HAFIDA BACHIR, PRÉSIDENTE DE VIE FÉMININE

alimenté par une cotisation patronale et géré au sein de l'ONAFTS. Il finance des structures d'accueil d'enfants de parents qui travaillent, des places d'accueil d'enfants malades, d'accueil extra-scolaire. Il finance aussi de l'accueil d'urgence et de l'accueil pour les enfants de parents en formation ou en recherche d'emploi.

Ce fonds fédéral a été contesté par les Flamands étant donné qu'il finance l'accueil de l'enfance, une compétence qui n'est pas du ressort du fédéral mais du communautaire.

L'enveloppe structurelle vient de là, ce n'est pas anodin. Il y a plein d'enjeux derrière le transfert du FESC, si on ne fait pas attention, des emplois sont en danger. Au cabinet Demotte - Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles – et au cabinet du Ministre Nollet, qui vont normalement réceptionner ce fonds, c'est encore le flou total, ils ne peuvent pas nous préciser le montant qui leur sera transféré ni la manière dont il va être réparti. Cela constitue une grosse insécurité pour plus de 300 structures d'accueil. En outre, le FESC a permis de financer de

La plate-forme féministe socio-économique

DONNER L'ALERTE

Le 8 mars 2012, à l'occasion de la journée internationale des femmes, est née la plate-forme féministe socio-économique. C'est une plate-forme bilingue créée pour attirer l'attention sur l'impact des mesures d'austérité du gouvernement sur les femmes. Elle est constituée de 22 associations et organisations de femmes (comme Vie Féminine, Flora, Ella, La Voix des Femmes...) principalement soutenues par la FGTB et la CSC.

Parmi les revendications des féministes, il y a le fait de pouvoir identifier les impacts de ces mesures d'austérité sur les femmes. Ces organisations n'ont pas encore, pour le moment, l'opportunité d'être des interlocutrices à part entière dans le cadre des concertations politiques. Certes, on les consulte sur certains sujets très spécifiques ou dossiers tels que la violence conjugale ou le sexisme, "mais concernant le volet socio-économique, on est *persona non grata*", nous dit Hafida Bachir.

Aussi, les signataires néerlandophones et francophones demandent à être prises au sérieux et à devenir vraiment partie prenante dans une concertation structurelle sur les questions concernant non seulement les questions spécifiques mais aussi les dossiers socio-économiques.

La plate-forme demande également des chiffres révélant l'impact des mesures d'austérité sur les femmes. Pour cela, elle rappelle au gouvernement la nécessité de

soumettre ses mesures à la loi du *Gender mainstreaming* adoptée en janvier 2007. Cette dernière stipule que la dimension du "genre" doit être intégrée dans l'ensemble des politiques fédérales. En 2012, cinq ans après son vote, cette loi n'est toujours pas d'application!

LOI DU GENDER MAINSTREAMING DE 2007: UNE LOI MORT-NÉE ?

Une fois la plate-forme lancée, ses initiatrices ont principalement interpellé la ministre de l'Égalité des chances, Joëlle Milquet. Si les revendications sont rencontrées, cela devrait permettre aux associations de femmes d'avoir des éléments concrets pour identifier et visibiliser tout ce qui a été, peu ou prou, occulté à travers les plans d'économie successifs. À côté de cette étude rétrospective, la demande urgente de la plate-forme est de pouvoir disposer de chiffres permettant d'identifier l'impact des mesures d'économies actuelles sur les femmes. "On s'est dit qu'on ne pouvait pas attendre la fin de cette étude, aussi a-t-on demandé que le Bureau fédéral du plan puisse être chargé de faire des calculs assez rapides pour mesurer l'impact de ces mesures de dégressivité actuelles en termes de projections sur les prépensions, pensions et pensions de survie... On nous a promis des résultats.", assure la présidente de Vie Féminine.

Ayant pris contact avec les ministres de l'Emploi et chargée de l'Égalité des chances - celui des Pensions les ayant dédaignées -,

les organisations signataires de la plate-forme déclarent qu'elles resteront vigilantes quant à l'évolution des négociations qui concernent les mesures en matière de dégressivité du chômage, de crédit-temps, d'allocations d'insertion, de réforme des pensions, de travail à temps partiel...

Elles demandent aussi l'application de la loi du *Gender mainstreaming* de 2007 parce que si les arrêtés d'application de cette loi avaient été pris, le législateur aurait vu qu'il allait y avoir un impact discriminant les femmes. Pour la plate-forme, la loi de 2007 a été volontairement mise sous le boisseau parce que les politiques auraient été tout de suite stoppées sur de telles mesures d'austérité!

Si les associations se battent pour faire appliquer cette loi, elles restent conscientes que ce n'est pas suffisant vu l'urgence de la situation. "Je pense qu'on a obtenu quelques engagements, explique Hafida Bachir. Mais l'enjeu est de savoir comment inscrire une consultation systématique des organisations de femmes. On ne veut plus être écartées des dossiers socio-économiques." Ce qui n'est pas une mince affaire au vu des schémas de fonctionnement actuels, avec leurs platebandes bien cloisonnées et autres chasses gardées!
Contact francophone : Hafida Bachir – Vie Féminine :
presidente-nationale@viefeminine.be –
GSM : 0487/27.67.37 – Tél. : 02/227.13.01
www.viefeminine.be

nouveaux besoins qui ne sont pas nécessairement pris en charge par la politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou l'ONE, qui ne finance pas, par exemple, la garde d'enfants malades.

Ces services sont depuis 2004 sous moratoire. Concernant les emplois et le fonctionnement, le financement est plafonné depuis cette date, c'est-à-dire que les services sont en train de s'asphyxier parce qu'ils n'ont pas les subsides nécessaires pour pouvoir faire face à leurs engagements comme employeurs (respect des barèmes, indexation...). La plate-forme FESC a interpellé sur cette situation. La réponse politique est toujours la même : on ne peut rien faire tant que le fonds n'est pas transféré.

ENSEMBLE: Vous parliez de certaines de vos revendications inaudibles aujourd'hui, pouvez-vous nous donner des exemples?

H. B. : Au niveau des dossiers spécifiques défendus par Vie Féminine, il y a la revendication d'un statut complet de travailleuse pour les accueillantes d'enfants à domicile. Il y a plus de 7 000 accueillantes conventionnées à domicile en Belgique. Elles n'ont pas de statut de travailleuse, contrairement aux autres professionnelles du secteur. C'est aberrant, elles n'ont pas de protection sociale complète mais juste un filet social correct. Il y a eu des promesses sous le précédent gouvernement et même un accord pour leur octroyer un statut. Mais tout est tombé à l'eau lors de la chute du gouvernement, tout est à renégocier.

Une autre revendication concerne les pensions alimentaires impayées. Les organisations de femmes demandent le financement du Sécal, service des créances alimentaires, pour qu'il soit pérennisé. On veut aussi le relèvement du plafond de revenus permettant aux femmes d'avoir accès à une avance sur pension alimentaire. À



FEB: ORGANISATION PATRONALE

cause de ce plafond, beaucoup de femmes qui travaillent ne peuvent pas faire appel au service alors que leurs droits sont bafoués. Il faut savoir que le Sécal est en train de mourir de sa belle mort parce

qu'il est sous-financé. Il est en déficit chaque année, il n'y a pas de volonté politique de mettre des moyens dans ce service. Comme il concerne essentiellement des femmes, pourquoi s'en soucier? ■